



Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°33- 2021

L'an deux mil VINGT et UN, le NEUF du mois de MARS, le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni à Chambon sur Lac, sous la Présidence de Monsieur GAY Lionel

XXXXXXXXXX

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mesdames DECHAMBRE Brigitte, TARTIERE Catherine Messieurs GAY Lionel, MARLET Pierre, PERRON Jacques
Chambon/Lac	Monsieur LABASSE Emmanuel
Chastreix	Monsieur BABUT Michel
Compains	Monsieur VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	/
Espinchal	Monsieur CHANIER Jean-Luc
La Bourboule	Mesdames EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte Messieurs BATTUT Romain, DANJOUX Hugues
La Godivelle	Madame MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mesdames SAVOLDELLI Florence, MABRU Michelle Monsieur DUBOURG Sébastien,
Le Vernet Ste Marguerite	Monsieur DABERT Laurent
Montgreleix	Monsieur MAGE Jean
Murat le Quaire	Monsieur CASSIER Jean-François
Murrol	Messieurs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Monsieur ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Monsieur CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	Monsieur PERRON Roland
Saint Nectaire	Madame LEFEUVRE Marion, Monsieur BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Monsieur CLECH Michel
St Victor la Rivière	Monsieur GORY François
Valbeleix	Madame LANCELLE Elsa

XXXXXXXXXX

Secrétaire de séance : Monsieur LABASSE Emmanuel

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 30 - Votants : 32

Pouvoirs : Mme MONESTIER Séverine à Mr GAY Lionel, Mr AURIACOMBE Stéphane à DUBOURG Sébastien

Absents/Excusés : Monsieur EYRAGNE Jean-Marc

Délégués suppléants assistant au conseil : Madame PANCRACIO Amélie, Messieurs VALLON Philippe, BOISSARD Michel

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

XXXXXXXXXX

OBJET : Affectation du Résultat 2020 - Budget Annexe Zones Nordiques

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis du comptable public ;

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire les résultats de l'exercice 2020 pour le Budget Annexe Zones Nordiques et propose d'en affecter les résultats comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	265 684.55 €
Recettes	498 953.86 €
	<hr/>
Résultat de l'exercice	233 269.31 €
Résultat reporté	21 606.79 €
	<hr/>
Résultat à affecter	254 876.10 €

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	55 059.49 €
Recettes	430 623.50 €
	<hr/>
Résultat de l'exercice	375 564.01 €
Résultat reporté	- 634 921.28 €
	<hr/>
Déficit d'Investissement	- 259 357.27 €

SOLDE DES RESTES A REALISER (RAR)

Dépenses	103 245.07 €
Recettes	472 541.26 €
	<hr/>
Solde des R.A.R	369 296.19 €

Excédent de financement de la section d'Investissement :

-259 357.27 € + 369 296.19 € = 109 938.92 €

AFFECTATION

1/ Affectation en réserve 2020 (1068)	0.00 €
2/ Report en section de Fonctionnement (002)	254 876.10 €
	<hr/>
	254 876.10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité

- DECIDE d'affecter le résultat 2020 pour le Budget Annexe Zones Nordiques comme présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré,
Les Jour, Mois, An que sus dit
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Président,
Lionel GAY

